

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes du dernier exercice seront déposés devant vous. Je suis heureux de dire que le revenu s'est élevé de beaucoup et a produit de quoi faire face non seulement aux dépenses ordinaires, mais aussi, dans une large mesure, aux déboursés imputables sur le capital.

Les estimations budgétaires pour le prochain exercice seront déposées devant vous prochainement.

*Honorables Messieurs du Sénat :**Messieurs de la Chambre des Communes :*

Mes ministres ayant reçu une requête à eux adressée conjointement par les gouvernements des différentes provinces et demandant l'augmentation des subventions accordées aux provinces, il s'est tenu récemment une conférence où les raisons favorables à l'octroi d'une aide supplémentaire ont été exposées et discutées à fond. Un projet de résolutions basées sur les conclusions auxquelles mon gouvernement en est arrivé, sera soumis à votre considération.

On va déposer devant vous des bills ayant pour objet de modifier les actes relatifs aux élections, l'acte des postes, l'acte des terres fédérales, un bill ayant pour objet de rendre plus efficaces le contrôle et l'inspection des conserves alimentaires canadiennes, des viandes et du poisson, un bill concernant la vente et la fabrication des remèdes brevetés; et aussi un bill ayant pour objet d'améliorer la loi relative aux jeunes délinquants.

On s'attend que le rapport de la commission chargée de faire enquête au sujet des opérations des compagnies d'assurance va être bientôt prêt; quand il le sera, on le déposera sur le bureau de la Chambre.

Aux sujets que j'ai mentionnés vous allez accorder, je l'espère, votre plus sérieuse attention, et les mesures qui vont être soumises à votre approbation contribueront, je l'espère aussi, à assurer le bien-être et le bon gouvernement de notre beau Dominion.

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : Je propose que le discours lu par Son Excellence le Gouverneur général devant les deux Chambres du Parlement du Canada soit mis à l'étude demain.

(La motion est adoptée.)

COMITES PERMANENTS.

Sir WILFRID LAURIER : Je propose :

Qu'il soit nommé des comités permanents de cette Chambre pour la présente session pour les objets suivants : 1. Privilèges et élections. 2. Chemins de fer, canaux et télégra-

phes. 3. Projets de loi d'intérêt privé. 4. Ordres permanents. 5. Impressions. 6. Comptes publics. 7. Banques et commerce. 8. Agriculture et colonisation. 9. Débats de la Chambre. 10. La bibliothèque du parlement, et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et matières qui leur seront renvoyés par la Chambre, et à faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et à envoyer quérir personnes et papiers.

La motion est adoptée.

DEPOT D'UN RAPPORT.

Le rapport des bibliothécaires du Parlement pour 1906, par M. l'Orateur.

Sur proposition de sir Wilfrid Laurier, la Chambre a levé sa séance à trois heures et cinquante-cinq minutes.

CHAMBRE DES COMMUNES

Vendredi, 23 novembre 1906.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

COMPOSITION DES COMITES PERMANENTS.

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (Premier Ministre) propose :

Qu'il soit nommé un comité spécial composé de cinq membres, savoir : sir Wilfrid Laurier, M. R. L. Borden (Carleton), M. Paterson, M. Fielding et M. Haggart, chargé de préparer dans le plus court délai une liste des membres qui devront composer les comités spéciaux permanents de la Chambre, aux termes de l'article 10 du règlement.

La proposition est adoptée.

RETARD DANS LA DISTRIBUTION DU TEXTE IMPRIME DU DISCOURS DU TRONE.

M. GEORGE TAYLOR (Leeds) : M. l'Orateur, l'ordre du jour ne porte qu'une inscription, savoir, l'examen du discours de Son Excellence prononcé à l'occasion de la rentrée des Chambres. Le très honorable Premier ministre voudra-t-il nous dire pourquoi on n'a pas fait remettre aux membres de la députation le texte du discours de Son Excellence. C'est ma vingt-cinquième session que je commence, et il n'est pas arrivé une seule fois avant cette année que nous n'ayons trouvé le texte du discours de Son Excellence dans notre casier au bureau de poste, dès notre retour de la Chambre du Sénat. J'arrive en ce moment du bureau de poste, et je n'y ai rien trouvé. Il est possible que le ministère se soit mis un peu tardivement à la pratique de l'économie, et n'ait pas voulu faire les frais d'impression du discours. Si le discours a été imprimé, la distribution n'en a pas été faite.